



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026
CAPD DES PROFESSEURS DES ÉCOLES ET DES
INSTITUTEURS DE L'ESSONNE

SNUDI FO 91

UN SYNDICAT INDÉPENDANT
QUI DÉFEND LE STATUT

Votez FO du 3 au 10 décembre 2026

et donnez du poids à nos revendications



POUR NOS SALAIRES

- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice !
- Indexation sur l'inflation et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées (**33% depuis 2000**).
- Non à l'individualisation des rémunérations et au salaire au mérite!
- Abandon de la protection sociale complémentaire, que seule FO n'a pas approuvée en l'état dans l'EN !

POUR NOS CARRIÈRES

- Rétablissement de toutes les prérogatives des CAPD, notamment sur le **mouvement** et les **promotions**.
- Abandon de PPCR et de son évaluation arbitraire.
- Retour à un déroulement de carrière fondé sur des critères objectifs et transparents.
- Abrogation des contre-réformes des retraites.

POUR QUE L'INCLUSION NE SOIT PLUS SYSTÉMATIQUE ET FORCÉE

- Respect de toutes les notifications et création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour les élèves qui ne peuvent pas être inclus.
- Un vrai **statut**, un vrai **salaire** pour les **AESH**.
- Fin des PAS et des PIAL.
- Défense de l'enseignement spécialisé.
- Création des postes d'enseignants spécialisés, de PsyEN et d'AESH nécessaires.
- Des RASED complets, avec un maître E, un maître G et un PsyEN.

POUR NOS POSTES, NOS CLASSES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Maintien et création des postes statutaires nécessaires en Essonne, baisse des effectifs dans les classes et remplacement de toutes les absences.
- Maintien et création des postes spécialisés nécessaires.
- Nous exigeons une médecine du travail et de prévention à hauteur des besoins et des enjeux !

POUR LA DÉFENSE DU STATUT

- Respect de nos obligations réglementaires de service.
- Non à toute augmentation du temps de travail et toute nouvelle annualisation ou flexibilisation des 108 heures.
- Non aux évaluations d'écoles, non aux formations imposées, non au management toxique.
- Respect du droit à mutation pour tous les personnels.

POUR LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Des décharges statutaires suffisantes et une réelle amélioration des conditions de travail.
- Abrogation de la loi Rilhac.
- Non à toute **transformation** du directeur en **supérieur hiérarchique**.

INDÉPENDANT • REVENDICATIF • À VOS CÔTÉS

NI ADVERSAIRE SYSTÉMATIQUE, NI PARTENAIRE DE L'ADMINISTRATION : UN SYNDICAT INDÉPENDANT !

Le SNUDI FO 91, c'est un syndicat qui ne décide pas de ses positions en fonction de ce qui conviendrait à l'administration.

Un syndicat qui organise le rapport de force lorsque cela devient nécessaire.

Un syndicat qui négocie lorsqu'il y a matière à obtenir satisfaction, qui se mobilise et agit lorsque les revendications ne sont pas satisfaites.

Un syndicat démocratique, dont les responsables et représentants sont élus, mandatés et contrôlés par les adhérents.

UNE SEULE BOUSSOLE : les intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs des personnels.

VOTEZ POUR DES REPRÉSENTANTS À VOS CÔTÉS **TOUTE L'ANNÉE**

Le syndicalisme ne commence pas quelques semaines avant les élections professionnelles. Tournées d'écoles, réunions d'information syndicale, stages, permanences (y compris à l'INSPÉ), accompagnement individuel, comptes rendus des instances, informations régulières, disponibilité pendant les congés, les soirs et weekends. C'est toute l'année que les représentants du SNUDI FO 91 rencontrent, informent et défendent les collègues.

Des passages
hebdomadaires
dans les écoles
du département

Des RIS
hebdomadaires
dans les écoles

Des stages
syndicaux toute
l'année

Des permanences
téléphoniques
soir, weekends
et congés

Un
accompagnement
individuel des
collègues



Joana AMORIM
Adjointe
Ste-Geneviève-des-Bois



Florent BESSOT
Adjoint
Viry-Châtillon



Patricia BUZIN
UPEAA
Ste-Geneviève-des-Bois



Isabelle CALMELS
Adjointe
Juvisy-sur-Orge



Corinne CANDAS
Adjointe
St-Pierre-du-Perray



Nadège CHADELAT
Adjointe
Massy



Aurore COMBRET
Directrice
Juvisy-sur-Orge



Céline DUNOS
Tit.secteur
Montgeron



Cédric KERGUELEN
Directeur
Villiers-sur-Orge



Lesly LACOMBE
Adjointe
La Ville-du-Bois



Christelle LARRAT
Directrice
Ste-Geneviève-des-Bois



Maud LE BRUN
UPEAA
Corbeil-Essonnes



Florence MALMASSON
Adjointe
La Ville-du-Bois



Ismahen MANTES
Tit.remplaçante
St-Michel-sur-Orge



Peggy MARCHAL
Adjointe en hôpital de jour
Ste-Geneviève-des-Bois



Laurence MARCHIANO
Adjointe
Juvisy-sur-Orge



Priscille PRUSSE
Adjointe
Massy



Agnès ROSTAING
RASED
Crosne



David ROUSSEL
Tit.remplaçant
Grigny



Marie-Clotilde TISSERAND
Adjointe
St-Michel-sur-Orge

Photos ©MaudPetibon



**Élections professionnelles
2026**

du 3 au 10 décembre

**je vote
FNEC FP-FO**